

Plaque polycarbonate alvéolaire

16 mm



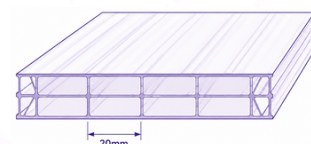
Transmission lumineuse

Structure	Couleurs			
	Transparent	Bronze	Opale	Gris
Triple paroi 16mm	57%	20%	15%	25%

Format standard jusqu'à 7 m x 2,10 m, découpe sur mesure possible, dimensions supérieures disponibles sur devis.

La valeur U indique le coefficient de transmission thermique d'un matériau : plus cette valeur est faible, plus la plaque offre une bonne isolation thermique.

Structure	Masse de surface kg/m ²	Valeur-U W/m ² ·°K
Triple paroi 16 mm	2,5	2,3



Propriété physique

Propriété	Méthode*	Conditions	Unités	Valeur	Propriété	Méthode*	Conditions	Unités	Valeur
Densité	D-792		g/cm ³	1,2	Résistance à la déformation	D-638	10mm/min	Mpa	62
Température de déformation à la chaleur	D- 648	Charge : 1,82 MP	°C	135	Allongement à la rupture	D-638	10mm/min	%	>90
Plages de températures de service - court terme			°C	-50 to +120	Impact à la chute	ISO 6603/1		J	40-400
Plage de températures de service - Long terme			°C	-50 to +100	Dilatation/contraction thermique pratique			mm/m	3
Coefficient d'expansion thermique linéaire	D-696		mm/mm °C	6,5x10 ⁻⁵	*ASTM sauf indication contraire				

Inflamabilité

Méthode	Classification
EN 13501	B, s1, d0

B : Signifie que le polycarbonate est un matériau faiblement combustible avec une croissance très limitée du feu.

s1 : Correspond à la performance maximale, faible quantité et vitesse de propagation de la fumée.

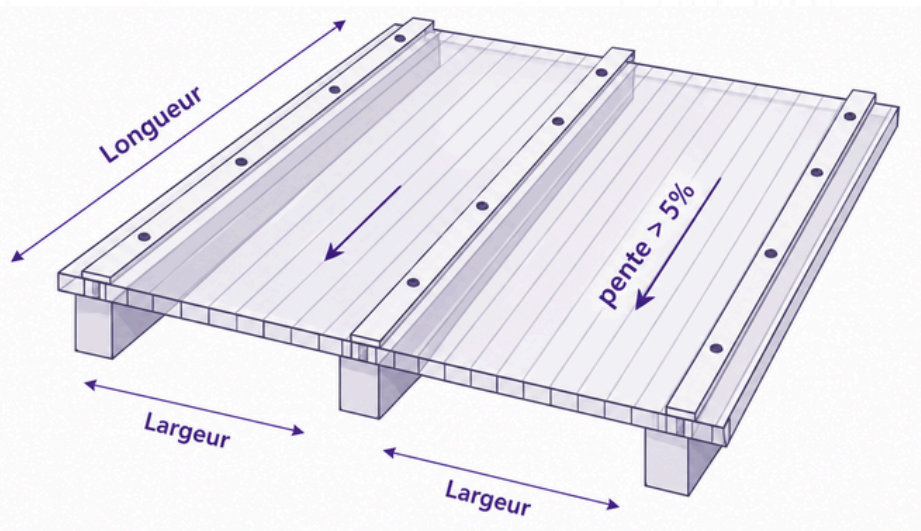
d0 : Garantit qu'aucune gouttelette ou particule enflammée ne se détache du panneau pendant les 10min du test réglementaire



Plaque polycarbonate alvéolaire

16 mm

Positionnement des Plaques

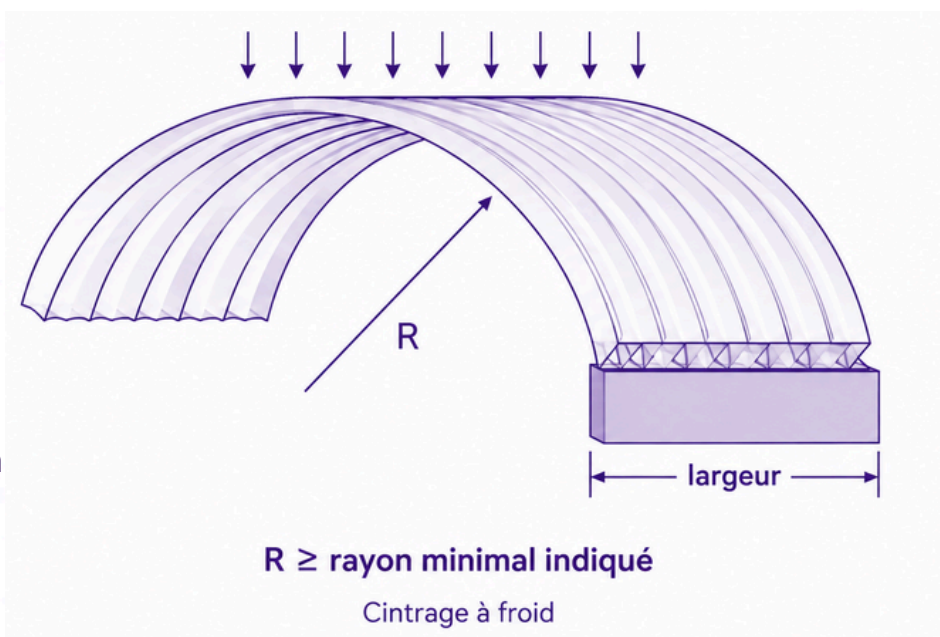


Pour la plaque 16 mm :

- Largeur Maximum entre les appuis : 1 100 mm

Rayon de cintrage

Grâce à la capacité naturelle du polycarbonate au formage à froid, les plaques peuvent être cintrées à froid jusqu'à leur rayon minimal autorisé, sans nécessiter de traitement thermique. Au-delà de ce rayon, le cintrage des plaques génère des contraintes excessives dans le matériau, entraînant une défaillance prématurée et l'annulation de la garantie.



- Rayon minimal : 2 800 mm